

ARTICLE DE LA REVUE JURIDIQUE THÉMIS

On peut se procurer ce numéro de la Revue juridique Thémis à l'adresse suivante :

Les Éditions Thémis

Faculté de droit, Université de Montréal

C.P. 6128, Succ. Centre-Ville

Montréal, Québec

H3C 3J7

Téléphone : (514)343-6627

Télécopieur : (514)343-6779

Courriel : themis@droit.umontreal.ca

© Éditions Thémis inc.

Toute reproduction ou distribution interdite
disponible à : www.themis.umontreal.ca

Le droit qui s'écrit

Julie BOURGAULT, *Le harcèlement psychologique au travail – Les nouvelles dispositions de la Loi sur les normes et leur intégration dans le régime préexistant*, Montréal, Wilson & Lafleur, 2006, 190 p.

Après avoir illustré le contexte dans lequel le harcèlement psychologique peut survenir au travail, l'auteure décrit le cadre juridique, les recours et la réparation subséquente dans le régime de protection contre le harcèlement en discutant plus particulièrement de la récente modification de la *Loi sur les normes du travail* et de l'intégration de ces nouvelles normes dans le corpus préexistant de règles régissant la protection contre le harcèlement.

L'usage de figures et de tableaux afin de schématiser les mécanismes du harcèlement, le processus de plainte ou les recours, par exemple, complète intelligemment ce mémoire. En outre, cet ouvrage est un outil utile à la compréhension de l'effet des dispositions entrées en vigueur en juin 2004 ainsi que les interactions entre les différents régimes de protection.

Daniel BLONDIN STEWART
étudiant à la Faculté de droit
de l'Université de Montréal